

**Soixante-dix-septième réunion du Comité permanent**  
**10-12 mars 2020**

**Point 3 b) de l'ordre du jour**

**Mise à jour sur les programmes globaux**

Le Pacte mondial sur les réfugiés, approuvé en décembre 2018 par l'Assemblée générale des Nations Unies, et le Forum mondial sur les réfugiés, ayant eu lieu un an plus tard, ont donné l'élan pour des approches renforcées et innovantes ainsi que des partenariats en vue de veiller à ce que les réponses aux besoins des réfugiés, des déplacés internes, des apatrides et des personnes retournées soient globales et apportées, autant que possible, dans le cadre de structures nationales. Cela étant, le HCR mène diverses activités à caractère global, coordonnées par ses divisions au Siège. Il s'agit d'activités techniques d'appui direct aux opérations sur le terrain, tant au plan opérationnel qu'au niveau de la mise au point des politiques. Appelées programmes globaux, elles portent notamment sur : i) la santé publique ; ii) le virus d'immunodéficience humaine (VIH) et la santé reproductive ; iii) la nutrition et la sécurité alimentaire ; iv) l'eau, l'assainissement et l'hygiène ; v) l'éducation, les moyens d'existence et l'inclusion économique ; vi) les abris et les zones d'installation ; vii) l'énergie et l'environnement ; et viii) les interventions en espèces. En outre, elles comprennent l'engagement du HCR en tant que codirecteur du Groupe mondial chargé des abris et du Groupe mondial chargé de la coordination et de la gestion des camps.

M. Sajjad Malik, Directeur de la Division de la résilience et des solutions, présentera un exposé sur les programmes globaux du HCR. Au vu de la grande portée des programmes, les activités ont été groupées sous trois thèmes transversaux.

**I. Veiller à ce que les besoins essentiels des personnes relevant de la compétence du HCR soient satisfaits et que l'intégrité technique des réponses soit maintenue pour assurer un appui efficace sur le terrain**

- **Interventions en espèces :** Le HCR a respecté l'engagement pris dans le cadre du *Grand Bargain* consistant à doubler d'ici à 2020 le montant des espèces utilisées pour son assistance. Depuis 2016, il a décaissé 2,4 milliards de dollars E.-U. pour l'assistance en espèces (y compris 650 millions de dollars E.-U. en 2019) dans plus de 100 pays. Avec les dirigeants du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) et du Programme alimentaire mondial (PAM), le Haut Commissaire a promis d'accroître l'utilisation des systèmes communs d'assistance en espèces dans les opérations-pays. Les mécanismes communs permettront des réponses plus cohérentes et une utilisation plus efficiente des fonds. En outre, dans la mesure du possible, l'assistance en espèces du HCR permettra d'inclure les réfugiés dans les systèmes nationaux, notamment dans les filets nationaux de sécurité, avec pour objectif de faciliter la transition vers l'autonomie et la réduction de la dépendance vis-à-vis de l'aide.
- **Éducation :** L'investissement dans une éducation équitable et de qualité dans les systèmes nationaux contribue à la résilience et prépare les enfants et les jeunes à participer à la cohésion sociale. En 2019, le HCR a aidé plus de 8 200 enfants réfugiés dans 54 pays avec des bourses de l'Initiative académique allemande Albert Einstein pour les réfugiés, connue sous son acronyme allemande DAFI. La même année, l'Initiative a enregistré un nombre record de plus de 2 500 étudiants nouvellement inscrits. Plus de 12 500 étudiants ont bénéficié des programmes numériques mixtes, grâce à Connected Learning in Crisis Consortium. Toutefois, l'accès des réfugiés à l'enseignement secondaire demeure un important défi et le HCR et ses partenaires continuent à travailler pour accroître le taux d'inscription de jeunes réfugiés dans les systèmes nationaux d'enseignement secondaire. À cet effet, 10 opérations ont reçu en 2019 de l'appui pour donner la priorité à l'accès des réfugiés à l'enseignement secondaire dans le cadre de l'Initiative d'enseignement secondaire pour les jeunes qui encourage l'inclusion des réfugiés dans les systèmes nationaux d'éducation. En outre, l'initiative Education pour les réfugiés 2030 : Stratégie d'inclusion, lancée en septembre 2019, définit l'approche du HCR en faveur de l'inclusion des réfugiés dans les systèmes éducatifs nationaux, conformément au Pacte mondial sur les réfugiés et à l'objectif 4 de développement durable.

- **Santé, nutrition et sécurité alimentaire :** Dans plus de 35 pays, les opérations étaient soutenues en 2019 au moyen de programmes globaux visant à satisfaire divers besoins, avec notamment l'évaluation de l'accès des personnes relevant de la compétence du HCR aux services de dépistage et de traitement de la tuberculose, la mise en œuvre du nouveau système d'information sur la santé, la gestion de l'approvisionnement en médicaments et l'évaluation de l'état nutritionnel des personnes prises en charge. Ce soutien a contribué à la réalisation de l'objectif global du HCR consistant à veiller, dans la mesure du possible, à ce que les réfugiés soient inclus dans les systèmes nationaux de santé. Le HCR a également accompli des progrès significatifs dans la mise en œuvre du nouveau Système intégré d'information sur la santé des réfugiés visant à renforcer la surveillance et le contrôle des programmes de santé publique, qui a atteint 16 des 18 pays visés. Si en 2019, le niveau d'assistance alimentaire s'est amélioré dans certaines opérations pour les réfugiés, bon nombre continuent de connaître une réduction croissante, et les personnes prises en charge reçoivent moins de la quantité nécessaire pour satisfaire leurs besoins alimentaires quotidiens. Les données récentes montrent qu'il y a eu une détérioration de la sécurité alimentaire pour les réfugiés au Burkina Faso, en République démocratique du Congo (RDC), en Mauritanie, au Nigéria et en Zambie, et que la ration alimentaire a été considérablement réduite au Cameroun, au Tchad en Éthiopie, au Kenya, au Malawi et au Soudan du Sud. Ainsi, le HCR et le PAM travaillent en étroite collaboration pour améliorer la sécurité alimentaire des personnes prises en charge et promouvoir leur autonomie, conformément aux objectifs du Pacte mondial sur les réfugiés.
- **Groupe mondial chargé des abris et Groupe mondial chargé de la coordination et de la gestion des camps :** Le HCR continue à codiriger le groupe mondial chargé des abris, avec la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, et le Groupe mondial chargé de la coordination et de la gestion des camps, avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). En 2019, il a dirigé 16 des 30 groupes sectoriels activés au niveau des pays, y compris les deux nouvellement activés au Venezuela (République bolivarienne du) (juillet) et au Burkina Faso (décembre). En 2019, il a codirigé 14 des 23 groupes sectoriels chargés de la coordination et de la gestion des camps et des mécanismes apparentés de coordination.

## **II. Renforcer les partenariats et étendre les solutions de collaboration, conformément au Pacte mondial sur les réfugiés, afin de mieux satisfaire les besoins des personnes prises en charge**

- **ONU-Habitat :** Avec la signature d'un mémorandum d'entente mis à jour, le HCR a renforcé son partenariat avec ONU-habitat. Ce partenariat permettra de mettre au point des solutions pour l'aménagement des zones d'installation en s'inspirant des meilleures pratiques de planification urbaine et en renforçant les liens entre les domaines humanitaires et les domaines de développement. Grâce à ce partenariat, le HCR mettra en œuvre des approches de données améliorées et fondées sur des preuves, afin de mieux adapter les réponses en zones urbaines et de mieux collaborer avec les municipalités et les acteurs locaux.
- **Banque mondiale :** Grâce à la coopération entre HCR et le Groupe de la Banque mondiale, le dialogue en matière de politique a commencé à changer en faveur de l'intégration des réfugiés dans les systèmes nationaux de fourniture de services et de leur inclusion économique, notamment par l'accès au marché du travail. Ce partenariat contribue activement à l'opérationnalisation du Pacte mondial sur les réfugiés, en créant notamment des possibilités de développement pour les réfugiés dans les situations prolongées et leurs communautés d'accueil. Dans le cadre de la 19<sup>e</sup> reconstitution des fonds de l'Association internationale de développement (AID) pour juillet 2020 – juin 2023, la Banque mondiale s'est engagée à revoir systématiquement sa politique pour les réfugiés et l'environnement institutionnel dans les pays éligibles au nouveau guichet IDA19 pour les réfugiés et les communautés d'accueil, afin d'éclairer davantage l'appui pour la création des possibilités socio-économiques de développement pour les réfugiés et les communautés d'accueil dans ces pays. Cette collaboration s'est transformée en un partenariat solide et stratégique, fondé sur le principe de complémentarité, compte tenu des avantages comparatifs que présentent les deux organisations.
- **UNICEF :** Le HCR a travaillé avec l'UNICEF pour élaborer un plan biennal (2020-2021) d'action commune. Intitulé « A Fair Deal for Refugee Children » (Entente équitable pour les enfants réfugiés), ce plan met l'accent sur l'amélioration de la réponse dans les zones prioritaires d'éducation, d'eau, d'hygiène et d'assainissement et de protection de l'enfant. Il représente une contribution aux objectifs de développement durable dans ces domaines spécifiques. Le plan vise à atteindre des résultats transformateurs et à réaliser un apprentissage enrichissant dans 8 à 10 pays cibles, ainsi qu'à établir des liens entre l'action humanitaire et

de l'action pour le développement, en travaillant au renforcement des systèmes nationaux afin d'inclure les enfants réfugiés et leurs familles. L'inclusion de millions d'enfants réfugiés dans les domaines d'éducation, d'eau, d'hygiène et d'assainissement reposera sur les efforts visant à renforcer ces systèmes nationaux et sur un plaidoyer renouvelé pour la pleine inclusion économique et sociale des réfugiés dans les plans et politiques nationaux.

- **OCDE, CNUCED et OIM** : Afin d'opérationnaliser le Guide politique sur l'entrepreneuriat pour les réfugiés et les migrants, le HCR a organisé, en collaboration avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et l'OIM, 14 forums multipartites dans 12 pays<sup>1</sup>, conformément au deuxième objectif du Pacte mondial sur les réfugiés. Ces forums ont regroupé le secteur privé, des gouvernements, des organismes des Nations Unies, des organisations non gouvernementales et d'autres parties prenantes pour discuter de l'inclusion des réfugiés dans le marché de l'emploi et des possibilités d'entrepreneuriat pour ceux-ci. Ils ont abouti à des recommandations concrètes en matière de politique et de programme, faites par diverses parties prenantes, comme les autorités locales, les chambres de commerce et les ministères, afin de faciliter l'accès des réfugiés aux services d'appui à l'entrepreneuriat (formation à la création d'entreprise, services financiers, incubateurs d'entreprises, business coaching, etc.). Le HCR et d'autres participants examineront de temps en temps les progrès accomplis pour évaluer l'impact et mettre au point des mesures du suivi.
- **IKEA** : Grâce au partenariat avec IKEA et Better Shelter, 76 000 personnes prises en charge, dont 25 000 déplacés internes, ont reçu en 2019 des unités de logement de réfugiés. En mobilisant l'expertise du secteur privé, le HCR et IKEA ont élaboré des approches uniques pour offrir un abri approprié en situation de déplacement prolongé.
- **FAO** : Le 25 octobre 2019, un mémorandum d'entente global a été signé entre le HCR et l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en vue d'une meilleure sécurité alimentaire pour les réfugiés. Il explore aussi les possibilités d'activité agricole et de développement économique dans des situations de réfugiés. Par ce mémorandum d'entente, les deux organisations ont défini les domaines d'intérêt mutuel en vue de contribuer à l'autonomie et à la résilience des réfugiés et des communautés d'accueil par des activités agricoles et pastorales, des chaînes de valeur rurales, le développement des marchés, la propriété foncière, l'accès à l'énergie et la gestion des ressources naturelles.

### **III. Mettre au point des approches innovantes pour satisfaire les besoins changeants dans les milieux complexes où le HCR intervient**

- **CashAssist** : Le HCR réalise des progrès dans l'institutionnalisation des interventions en espèces. Il a mis au point des systèmes, des outils et des orientations pour faciliter l'assistance en espèces, notamment CashAssist, système de gestion de l'assistance en espèces du HCR, qui permet de veiller à ce que les transferts monétaires soient effectués d'une manière précise et en temps voulu aux personnes relevant de sa compétence, en évitant les paiements en double et en réduisant au minimum les risques de fraude. CashAssist a été mis en œuvre dans 10 opérations, et le sera dans 50 autres au cours des deux prochaines années.
- **Abris et zones d'installation** : Afin d'améliorer la planification des zones d'installation dans les opérations-pays, le HCR a continué à s'inspirer de l'approche du schéma directeur, en contribuant notamment à l'opérationnalisation des principaux éléments de quatre opérations (Bangladesh, Éthiopie, Nigéria et Ouganda). Le schéma directeur offre un cadre permettant d'appliquer les principes de planification urbaine en vue de concevoir une zone d'installation pleinement fonctionnelle, s'appuyant sur les infrastructures existantes (comme les écoles, les centres de santé et les marchés, etc.) et pouvant satisfaire les besoins des réfugiés et des communautés d'accueil. Cette approche opérationnelle contribue à l'atteinte des objectifs du Pacte mondial sur les réfugiés et renforce la collaboration avec les autorités et les partenaires locaux. Par exemple, l'application des principes du schéma directeur, avec ONU-Habitat à Cox's Bazaar, a permis d'intégrer diverses approches techniques améliorées en réponse à un milieu opérationnel complexe.
- **Énergie** : Le HCR applique une approche multipartite (États membres, institutions multilatérales et intergouvernementales, organismes des Nations Unies et ONG, instituts de recherche et secteur privé), grâce à Clean Energy Challenge, initiative lancée par le Haut Com-

---

<sup>1</sup> Ces pays sont : l'Argentine, Brésil, le Chili, le Costa Rica, l'Équateur, l'Estonie, le Ghana, l'Italie, le Mozambique, le Panama, le Pakistan, et l'Ukraine.

missaire au Forum mondial sur les réfugiés. Mise au point en coordination étroite avec l'Initiative pour l'investissement humanitaire du Forum économique mondial, cette initiative est une œuvre conjointe pour les secteurs des abris et des zones d'installation, d'eau, d'hygiène et d'assainissement, de la protection, de la sécurité alimentaire, de l'éducation, des moyens d'existence, de la santé et de l'énergie. Elle s'appuie sur une approche intégrée relative aux zones d'installation. Le rôle du HCR est celui de facilitateur dans l'esprit de la Stratégie mondiale pour une énergie durable récemment adoptée, qui vise à nouer des partenariats avec d'autres parties prenantes pour des réponses inclusives, permettant de mieux satisfaire les besoins des personnes relevant de la compétence du HCR dans les secteurs ciblés.

- **Eau, hygiène et assainissement :** Le HCR a récemment publié un nouveau tableau de bord sur l'eau, l'hygiène et l'assainissement comprenant une composante de suivi en temps réel. Ce tableau de bord présente actuellement des informations sur les opérations pour l'eau, l'hygiène et l'assainissement sur 152 sites dans 29 pays, concernant plus de 4,2 millions de réfugiés vivant dans des camps et des zones d'installation. Beaucoup reste à faire pour comprendre l'accès aux services essentiels en matière d'eau, d'hygiène et d'assainissement. Le tableau de bord facilitera donc la planification des opérations, et mettra en lumière les lacunes au niveau des données, de la fourniture et de la disponibilité des services d'eau, d'hygiène et d'assainissement sur le site et aux plans national, régional et mondial. En outre, l'intégration au plan interne des données en matière d'eau, d'hygiène et d'assainissement dans le Système intégré d'information sur la santé des réfugiés permet au HCR de vérifier si les maladies liées à l'eau ont une corrélation avec le mauvais fonctionnement des services concernés.
- **Inclusion économique :** Le HCR a noué un partenariat avec Sida et la Fondation Grameen Crédit Agricole sur un programme d'inclusion financière des réfugiés en Ouganda, devant accorder des microcrédits et d'autres services non financiers à environ 100 000 réfugiés et membres de communautés d'accueil (70 % seront des femmes) au cours des quatre prochaines années. Au lieu de se contenter de leur fournir des biens, le HCR cherche à responsabiliser, par diverses technologies, les personnes déplacées pour qu'elles puissent satisfaire leurs besoins et qu'elles participent à un écosystème financier numérique. Les personnes relevant de sa compétence peuvent ainsi satisfaire les besoins essentiels de leur famille et contribuer au développement de leur société.

---

HCR, 6 mars 2020